



La 4ème Circonscription de Seine-et-Marne, c'est un territoire atypique aux franges de l'Île-de-France.

Elle représente plus du tiers de la superficie de la Seine-et-Marne, mais seulement 10 % de sa population. Il s'agit donc d'un territoire à dominante rurale, polarisé par quelques pôles urbains plus importants.

Sur les cantons de Bray-sur-Seine, Donnemarie-Dontilly, la Ferté-Gaucher, Nangis, Provins, Rebais, Rozay-en-Brie et Villiers-Saint-Georges, la très grande majorité des communes, de leurs élus et de leurs habitants sont confrontés aux mêmes préoccupations. En un mot, c'est la question de l'équilibre entre le développement économique et urbain et la préservation de l'identité rurale.

Voilà la question centrale de l'action du Député qui vous représentera durant les prochaines années. C'est le sens de mon action et mon projet pour notre territoire.